



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 14 JANVIER 2026

Convoqué le 8 janvier 2026, le Conseil d'Administration s'est réuni en session ordinaire le 14 janvier 2026 à 18h30, au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

AZAM Martine, BLANQUET Marguerite, BONFANTI Djamil (pouvoir de LEYMARIE Muriel), COURVEILLE Martine, PLO Pascal, REDO Aline, SELAM Fatima, SOMEN Didier, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 9

BARTHAS Patricia, BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, LEYMARIE Muriel (pouvoir à BONFANTI Djamil), MILESI Marie, ORRIT Didier, ROMIGUIER Valérie, SOURDIN Anne, SZCZEPANIAK Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	1
Membres présents	10	Voix délibératives	11

Secrétaire de séance :

COURVEILLE Martine

Numéro :

14/01/2026-04

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE L'ACTION

**« ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION
SOCIOPROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE DU CARMAUSIN-SEGALA » (AVDE) POUR 2026**

Le dispositif permet :

- La mise en œuvre de parcours individualisés et renforcés visant à soutenir un projet professionnel réaliste et réalisable au regard des compétences et capacités des personnes,
- La mise en place des étapes nécessaires leur permettant de lever leurs freins socioprofessionnels,
- Le maintien d'un accompagnement lors de reprises d'activités, qu'elles soient en CDI, en CDD ou en intérim, de manière à sécuriser le retour à l'emploi et les démarches sociales et professionnelles qui y sont associées.

Cette mission peut être cofinancée par le Programme FSE+ Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences, dans le cadre de l'appel à projets du Département.

Plan de financement 2026 de l'action « Accompagnement Vers et Dans l'Emploi des personnes en situation d'exclusion socioprofessionnelle sur le territoire du Carmausin-Ségala » (AVDE)

Le Président présente le plan de financement prévisionnel du dispositif pour 2026 (Janvier-Mars)

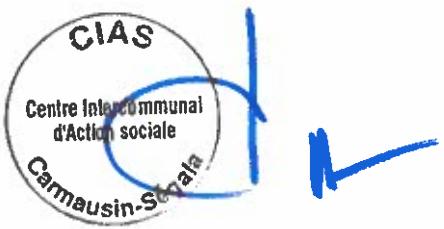
Total des dépenses pour le dispositif AVDE	15 667 €
Subvention demandée au titre du PDI	10 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement du dispositif pour l'année 2026,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements auprès du Département et à signer tous les documents afférents à la présente action.

Fait et délibéré le 14 janvier 2026,

Le Président,
Didier SOMEN



La secrétaire de séance
Martine COURVEILLE



Acte certifié exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le **20 JAN. 2026**
- de sa publication le **20 JAN. 2026**